



Mantes la Jolie

***Dire ce que l'on fait
et faire ce que l'on dit***

Numéro 50 – Vendredi 23 janvier 2009

Marc Jammet

Conseiller municipal PCF, Président du groupe "Unité à gauche pour changer vraiment"

Pour une année 2009 de paix et de solidarité

Lundi 2 février 2009 à 20h30

Conseil municipal de Mantas la Jolie

Il est public. L'entrée est donc libre et chaque Mantais peut y assister (entrée «mariages» de l'Hôtel de Ville).

Pour me contacter

- **Courrier** : Marc Jammet, Maison Mandela, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantas la Ville.
- **Adrel** : marc.jammet@wanadoo.fr
- **Site Internet** : <http://jammet.marc.free.fr>

Sur ce site, vous retrouverez notamment **l'intégralité des débats et des votes** lors des conseils municipaux (au fur et à mesure que je les reçois après leur enregistrement par les services municipaux)

Pour me rencontrer :

- **Un vendredi sur deux de 15h00 à 16h30** au marché du Val-Fourré (devant La Poste) et **un samedi sur deux de 10h00 à 11h30** au marché du Centre Ville.
- Sur rendez-vous, les **mercredis** après-midi à l'Hôtel de Ville (31 rue Gambetta)

Une fois de plus malheureusement, le début de l'année 2009 aura été marqué par les bruits de bottes et de chars d'assaut face à un peuple, coincé dans "un mouchoir de poche" qu'est la bande de Gaza, soumis à un véritable blocus économique inhumain qui l'a plongé dans la misère et contre lequel ont été commis de véritables crimes de guerre (*bombardements des hôpitaux, des écoles, des secours humanitaires ...*)

Avec plusieurs rassemblements, une imposante manifestation le 10 janvier dernier, Mantas la Jolie a participé à la force qu'a eu **l'opinion publique pour arrêter les massacres**. Je les ai soutenus activement tout en souhaitant éviter toute récupération communautariste ou religieuse.

La solution, en effet, ne pourra être que politique avec la reconnaissance de deux états - Israël et la Palestine - viables avec une continuité territoriale et indépendants. Toute solution de force, a contrario, ne peut que renforcer le camp de la haine: "les faucons" en Israël et les intégristes islamistes en Palestine.

A la haine peuvent s'opposer les forces de paix et de solidarité. Les millions de pacifistes qui ont manifesté dans le monde l'ont démontré - y compris en Israël où ils ont eu le courage de manifester malgré l'hostilité ambiante.

Je crois que c'est aux peuples, à la volonté de paix qu'il faut tendre la main. Et je crois, pour ce qui nous concerne, que Mantas la Jolie peut y contribuer. Il existe déjà des relations de coopérations et d'aide au développement durable avec des communes du Sénégal et du Maroc. **Le 2 février, lors du prochain conseil municipal, je proposerai que de telles relations soient établies entre Mantas la Jolie et une commune palestinienne.**

Bien à vous,

Marc Jammet

Budget municipal

DANGEREUX POUR L'AVENIR

Ce budget est équilibré à 97 millions d'euros. il est marqué par une grande fragilité puisque la dette va encore augmenter (*en 2009, la Ville emprunte un peu plus de 4 millions d'euros et rembourse un peu moins de 3 millions d'euros*).

Alors que les intérêts annuels de cette dette se montent à 1,8 millions d'euros, celle-ci risque encore de s'aggraver à cause de la politique spéculative de la commune (*les intérêts d'un des emprunts, par exemple, explosent en 2008 de 115%!*).

De surcroît, la Ville a, de fait, masqué une partie de la dette puisqu'elle a déjà reporté, sur les années suivantes, une partie des dépenses engagées (*autorisations de programme*) tout en percevant tout de suite l'intégralité des subventions prévues. Sans aucune réalisation nouvelle, elle devra déjà 22 millions d'euros en 2010.

Enfin, malgré une augmentation moyenne de 1,8% des impôts que vont payer les Mantais, les recettes de la Ville n'augmenteront, elles, que de 0,6%. La raison en incombe directement à la casse des logements sociaux qui a fait, à nouveau, baisser la population en 2008.

Ce budget est dangereux pour l'avenir, d'autant plus qu'il faut y ajouter les emprunts pour la Zac des Bords de Seine actuellement en difficultés du fait des promoteurs immobiliers.

Ont voté contre: les groupes Unité à gauche, socialiste et Décil.

Pour: les groupes Ump et Modem.

Gestion de l'eau.

UN SERVICE PUBLIC POUR LA PRESERVER.

A l'occasion du rapport annuel sur la gestion de l'eau, je suis intervenu pour qu'on réfléchisse sérieusement à cette question. En effet, cette gestion est actuellement confiée à Véolia. Outre les profits que réalise cette multinationale, les conséquences sont graves pour les citoyens et cette ressource essentielle pour la vie des humains (*l'eau est plus chère et 30 à 40% de l'eau est perdue faute d'entretien des réseaux*).

Alors que les contrats avec Véolia arrivent à échéance successivement en mars 2009 (*assainissement*) et le 31 décembre 2018 (*production et distribution*), il est temps d'engager un processus de gestion en service public, véritablement contrôlée par les élus et les citoyens. Et je souscris totalement à la campagne d'informations et d'actions qu'a lancée le POI sur ce sujet.

UNE DESIGNATION SURPRENANTE.

Ce même rapport indique qu'un groupe de travail a été constitué à la CAMY et que le maire UMP y avait désigné Joël Mariojous (*Décil*) comme unique représentant de la Ville.

Je m'en suis étonné. D'autant que les deux groupes de gauche n'ont ni été consultés ni informés et qu'aucun débat n'avait eu lieu au Conseil municipal.

L' élu de Décil s'est alors lancé dans une longue intervention où il a notamment déclaré "en avoir marre des confrontations gauche-droite" et "ne rien trouver à redire qu'un élu de gauche passe à droite pendant les élections".

Il a aussitôt recueilli l'assentiment d'Hayet Morillon, transfuge du PS, nouvellement Modem sur l'air de "bienvenue au club..".

Les Mantaises et les Mantais jugeront.

Centre communal d'action sociale

VIDE DE SES PREROGATIVES.

Le CCAS avait refusé de voter l'augmentation des loyers de 30% pour la résidence de personnes âgées Henri Clérissse. Le maire ne l'estimant sans doute pas assez "fiable" (*pour lui*), il a proposé de transférer la majeure partie de ses activités à la Ville (*où il dispose d'une majorité docile*). Passent ainsi sous la gestion de la Ville les centres de vie sociale (*Garennnes, Gassicourt, Ecrivains, Peintres*), le pôle santé, les seniors (*dont l'aide ménagère a été précédemment privatisée*), la petite enfance (*crèches et assistantes maternelles*), les accueils de loisirs et de jeunesse, les transports pour les scolaires et les seniors.

Ont voté contre: le groupe Unité à gauche. Abstention: groupe socialiste. Pour: groupes Ump, Modem et Décil.

Logements.

LES PROMOTEURS BAISSENT LES BRAS.

Zac des Bords de Seine, Monoprix, Avenue du Général de Gaulle ... les promoteurs immobiliers viennent de baisser les bras et refusent désormais d'assurer les constructions prévues. Du coup, la majorité de droite est venue à leur rescousse en subventionnant 80 logements sociaux (*Zac des Bords de Seine*), voire en achetant directement 25 à 30 futurs logements (*rues Gambetta et avenue du général de Gaulle*). Pour ce dernier achat, les finances de la Ville seront ensuite mises à contribution pour revendre ces logements avec des prêts sans intérêts (*même pour ceux qui n'y auraient pas droit*).

Bien évidemment de nouveaux logements sociaux sont les bienvenus et j'ai proposé de voter pour cette partie en refusant l'achat direct de logements aux promoteurs. Le maire a refusé de "détailler" sa délibération. Je me suis donc abstenu.

Abstention: groupes Unité à gauche et socialiste.

Pour: Ump, Modem et Décil.

Logements.

LES PROBLEMES DEMEURENT.

En quelques années, la Ville aura détruit plus de 1.000 logements sociaux. En comptant les 80 nouveaux logements sociaux de la Zac des Bords des Seine, elle n'en aura reconstruit que moins de 200.

Si l'on ne veut pas que la situation s'aggrave, il faut donc prendre des mesures urgentes. **Lors du prochain conseil municipal du 2 février, je proposerai que la destruction du quartier des écrivains soit stoppée** et qu'une profonde réhabilitation soit engagée en concertation avec les habitants du quartier.

Si l'on excepte la rue Descartes (*où la destruction a été engagée*), ce sont plus de **150 logements sociaux** qui peuvent être sauvés. Avec eux d'ailleurs, **le collègue André Chenier** qui pourra ainsi voir ses effectifs progresser à nouveau.

Marchands de sommeil.

TOUJOURS NUISIBLES.

La Ville avait fini par céder aux actions engagées par les victimes des marchands de sommeil avec le soutien des Mantais. Certaines "bonnes âmes" avaient cru y déceler une nouvelle volonté municipale. Le maire vient d'apporter réponse. Il vient de lever successivement ses arrêtés pour les fermetures de l'hôtel des Lilas et du 20 rue Gambetta où le marchand de sommeil, en toute impunité et sous un prétexte fallacieux, s'appête à renouer avec son coupable commerce.